



Achat de maison, au secours !!!

Par **skulldcarp95**, le **17/06/2010** à **12:31**

Bonjour, rnrnil y a maintenant 5 mois je décidais avec ma femme de faire construire une maison via le pass foncier, je trouver le truc intéressant. je me rend donc chez le groupe LDT à Moisselle (95) pour y entamé la procédure. rnrnOn voit ensemble quelque détails (type de biens, département, budget, etc...) et elle nous dirige directement vers une agence immobilière dans le secteur que nous voulions nous installé, c'est à dire Noailles l'Oise (60), C'est chez AVIS que nous commençons les démarche de terrains et jusque là tout va bien. rnrnNous trouvons un terrain, signons les papiers de réservation et un peu plus tard le compromis de vente. Content d'avoir enfin trouver le terrain, nous nous surprenons à imaginé cette nouvelle vie, enfin bref !!! rnrnNous somme contacter, 15 jours plus tard pour voir nos plans et remplir le dossier de prêt, avec le banquier, et là je vois toute la paperasse défilé qui n'en finit plus, des signatures, des question aussi incompréhensible les une que les autre !!! rnrnc'est fait, toute et fournit et nous envoyons les papiers dans la foulée, mais jamais le banquier, nous le contactons peu de temps après pour savoir si il avait bien reçu le dossier et il nous répond que oui, mais qu'il n'avait pas eu le temps de le visionner. rnrnN'ayant pas de nouvelle du banquier depuis quelques temps, rn nous décidions de le rappelé le banquier, ça réponse sera cette fois, " je n'ai pas reçu votre dossier". Entre temps mon délai de rétractation du coté de l'agence immobilière 'AVIS et maintenant passé depuis quelque jours. rnrnNous somme à l'heure ou je vous écrit, le Jeudi 17 Juin 2010, cela fait quelque moi que j'essaie de contacté LDT dont j'étais resté bizarrement sans nouvelle et toujours le même cinoche, je tombe sur la secrétaire et je finit par "dite lui que c'est important et qu'elle me rappelle au plus vite", par six fois cela c'est produit. rnrnHier, donc le 16 Juin 2010, je reçoit un coup de téléphone de la part de l'agence AVIS, qui m'appelle pour savoir si du coté de LDT, ça avait avancé, je lui répond que non et que j'avais essayé mainte fois de les contacter sans résultat concret. Elle m'explique que ce n'est pas normal et qu'elle va voir de sont coté se qu'elle peut faire !!! rnrnCe matin le facteur vient de m'apporté une lettre recommandée de la part de l'agence AVIS en stipulant que : rnrnSi je ne leur envoyer pas le levée de conditions suspensive ils ferons

appelle au tribunal pour dédommagée le propriétaire, hors étant sans nouvelle de mon constructeur !!!

Par **chris_ldv**, le **17/06/2010** à **12:37**

Bonjour,rnrnEtablissez un planning précis avec les noms des intervenants, les actions qu'ils doivent réaliser et les dates auxquelles les actions doivent être réalisées: votre exposé est incompréhensible, à minima pour moi.rnrnCordialement,

Par **fif64**, le **17/06/2010** à **16:59**

Si j'ai bien compris, et pour résumé.rnVous avez signé un compromis sous signature privé pour acheter un terrain.rnVous avez constitué et fait parvenir à l'agence bancaire un dossier pour obtenir le prêt.rnrnPlusieurs semaines après, la banque vous mène en bateau, ne vous répond pas etc...rnrnEnvoyez un courrier recommandé à votre banque, en précisant bien les dates d'envoi de dossier etc. Précisez leur que la date d'obtention du prêt devait intervenir au plus tard le XXX suivant le compromis de vente, et que si aujourd'hui ils ne sont pas en mesure de vous accorder le prêt, de bien vouloir vous établir une attestation de refus de prêt pour pouvoir vous dégager du compromis de vente.

Par **skulldcarp95**, le **17/06/2010** à **19:54**

Excusé moi pour le message incompris, je m'explique, ma femme s'est retrouvé en cdd, après le délai de rétractation du compromis de vente, du coup on pensé que ça allé être annulé et LDT nous dit que l'on peut quand même obtenir le prêt, hors une personne consciente? sait que 2 CDD pour un prêt c'est le risque de se retrouvé dans les ennuis financier, en plus le pass foncier n'est plus d'actualité et j'ai peur de me retrouvé a payé pendant 40 ans. Alors je vous demande que faire, je ne peut pas me permettre un tel poids financier sans assurance de pouvoir payer. Pour infos, le dossier bancaire n'as pas encore été fait puisque il a été soit disant perdu et nous ne somme pas passé devant un notaire pour le terrain.rnMerci de votre aide !!!